

Enregistré sous le : 93060799406

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

LA STRUCTURE

Nom de la structure :

N°SIRET :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom- Prénom du contact :

Tel : Email :

LE (S) PARTICIPANT(S)

Nom(s) Prénom(s)	Fonction	Téléphone	Email

Souhaite(nt) s'inscrire à la formation :

- Formation Manager Facilitateur- Nice- les 21 et 22/9/2017
 Formation Manager Facilitateur - Paris- les 28 et 29/9/2017

ORGANISME A FACTURER (si différent de l'entreprise)

Dénomination sociale de l'établissement

N°SIRET

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Email :

Date, cachet et signature :

Bulletin à retourner à :

Par courrier : AUDALOM- 10 rue des quatre vents 75006 Paris
Ou par mail : contact@audalom.com

La présente inscription vaut acceptation de nos conditions générales de vente de formation ci-jointes au bulletin.

CONDITIONS DE VENTE

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres de formations faites par la société Audalom et faisant l'objet d'une commande de la part du client.

Inscription :

L'inscription est réputée ferme et définitive lorsque le client renvoie, par tous moyens, le bulletin d'inscription rempli. Le fait de retourner le bulletin d'inscription rempli implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales.

Prix :

Le prix par participant et par journée est indiqué sur chaque fiche de formation, les tarifs sont aussi consultables dans la rubrique formation de notre site web : www.audalom.com
Les repas et collations sont inclus dans le prix. Les frais de déplacement et d'hébergement sont exclus des tarifs.

Documents administratifs :

- Un accusé réception de commande et une convention sont adressés à la structure à réception du bulletin d'inscription.
- Une convocation de stage est envoyée environ 10 jours avant le démarrage du stage ; elle précise les modalités pratiques et est accompagnée d'un plan d'accès.
- Une facture et une attestation de présence sont envoyées à l'issue de la formation.

Conditions de paiement

Règlement par la structure :

- Acompte de 30 % à la commande, solde à réception de facture sans escompte.
- Le non-respect de ces conditions de vente donne lieu à des pénalités de retard calculées selon le taux d'intérêt légal en vigueur.

Règlement par l'OPCA :

- La facture peut être adressée directement à l'OPCA de l'entreprise. Pour ce faire, l'attestation de prise en charge devra parvenir à AUDALOM avant la fin de la formation. Faute de ce document, la facture sera adressée directement à l'entreprise.
- En cas de prise en charge partielle, la différence de coût est facturée à l'entreprise.

Règlement par un particulier :

- La totalité du montant de la formation doit être réglée avant le démarrage du stage.

Annulation

- En cas de désistement tardif (dans un délai de 10 jours ouvrables avant le début du stage), une facture de 30 % du montant total est adressée à l'entreprise. Si ce désistement intervient dans un délai inférieur à 2 jours, la totalité du stage sera due.
- Tout stage commencé est dû dans son intégralité.
- AUDALOM se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage, au plus tard une semaine avant la date prévue si le nombre de participants est insuffisant pour le bon déroulement de la formation.

Propriété Intellectuelle :

Le client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de diffuser ou de commercialiser à tous tiers tous documents ou supports remis pendant la formation sans l'accord express et préalable de AUDALOM.

Litige :

En cas de litige quelconque relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, les seules juridictions reconnues et acceptées sont celles des Tribunaux de Nice.